

#10MARSJELIS

Le quart d'heure de lecture national



EXTRAIT

“Cent ans après ou l’an 2000”, d’Edward Bellamy (1888)

Traduction Paul Rey (1891) - Editions INFOLIO

Cent ans après ou l'an 2000 (1888) d'Edward Bellamy, Editions INFOLIO,
traduction par Paul Rey en 1891

6.

— Le docteur Leete avait cessé de parler, et moi je me taisais, essayant de me faire une idée générale des changements survenus dans la société par suite de la prodigieuse révolution qu'il venait de me dépeindre. Finalement, je m'écriai :

— Quelle extension formidable ont dû prendre les fonctions du gouvernement !

— Extension !... Où voyez-vous donc une extension ?

— Dame ! de mon temps, on estimait que les fonctions du gouvernement se bornaient strictement à maintenir la paix au-dedans et à protéger les citoyens contre l'ennemi public.

— Hé ! pour l'amour de Dieu ! s'écria le docteur, qui donc est l'ennemi public ? Est-ce la France, l'Angleterre, l'Allemagne, ou bien la faim, le froid et le dénuement ? De votre temps, les gouvernements n'hésitaient pas, pour le moindre malentendu international, à mettre la main sur des centaines de milliers de citoyens, à les livrer à la mort et à la mutilation, gaspillant leurs trésors comme de l'eau claire, et cela le plus souvent sans aucun bénéfice imaginable pour les victimes. Maintenant, nous n'avons plus de guerres et nos gouvernements n'ont plus d'armées ; mais, pour protéger chaque citoyen contre la misère, le dénuement, et pourvoir à ses besoins physiques et intellectuels, l'État se charge de diriger son travail pendant un nombre d'années non déterminé. Non, monsieur West, je suis certain qu'après avoir réfléchi, vous comprendrez que c'était de votre temps, et non du nôtre, que les fonctions gouvernementales avaient pris une extension exorbitante. Aujourd'hui, les hommes n'accorderaient pas à leur gouvernement autant de pouvoir pour les plus nobles entreprises, qu'ils lui en donnaient alors pour les plus désastreuses.

— Trêve de comparaisons, dis-je. La démagogie et la corruption de nos hommes publics eussent été considérées, de mon temps, comme des obstacles insurmontables à tout projet leur attribuant la direction des industries. Aucun système ne nous aurait semblé plus funeste que de charger des politiciens du contrôle de la production des richesses nationales. Les intérêts matériels du pays n'étaient déjà que trop le jouet des partis qui se renvoyaient la balle !

— Sans doute vous aviez raison, dit le docteur, mais tout cela est changé. Nous n'avons ni partis, ni politiciens, et, quant à la démagogie et à la corruption, ces mots n'ont plus qu'une signification historique.

— La nature humaine a donc beaucoup changé ?

— Nullement, mais les conditions de la vie humaine ont changé, et avec elles les motifs des actions humaines. L'organisation de la société n'offre plus une prime à la bassesse. Mais ce sont de ces choses que vous ne comprendrez que peu à peu, lorsque vous nous connaîtrez mieux.

— Mais vous ne m'avez toujours pas dit comment vous avez résolu la question du travail ? Jusqu'ici, nous n'avons discuté que la question du capital. Quand la nation se fut attribué la direction des usines, des manufactures, des chemins de fer, des fermes, des mines et, en général, des capitaux du pays, la question du travail était encore en suspens. En assumant les responsabilités du capital, la nation avait également assumé les difficultés de la position d'un capitaliste.

— Erreur, dit le docteur ; dès que la nation prit les responsabilités, les difficultés s'évanouirent. L'organisation nationale du travail, sous une direction unique, était la solution complète du problème qui, dans votre temps et sous votre système paraissait, à juste titre, inextricable. Quand la nation fut devenue le seul patron, tous les citoyens devinrent des employés entre lesquels on répartissait le travail selon les besoins de l'industrie.

— En somme, vous avez appliqué le principe du service militaire universel à l'organisation du travail ?

— Oui, dit le docteur Leete, c'est une conséquence naturelle de la concentration des capitaux dans les mains de l'État. Le peuple étant déjà façonné à l'idée que tout citoyen physiquement apte devait son service à la défense de son pays, trouva tout naturel de consacrer ce service, devenu industriel ou intellectuel, au bien-être de la nation. Bien entendu, il a fallu, pour qu'une pareille obligation devînt possible et équitable, l'abolition des employeurs privés. Aucune organisation du travail n'était réalisable tant que la direction en restait confiée à quelques milliers d'individus ou de compagnies qui ne voulaient, ni ne pouvaient arriver à une entente quelconque. C'est ainsi que, trop souvent, des bras qui ne demandaient qu'à travailler, restaient inactifs, tandis que les gens qui voulaient éluder leurs devoirs civiques n'y réussissaient que trop facilement.

— Ainsi, le service industriel est obligatoire et universel ?

— C'est plutôt une nécessité qu'une obligation. La chose paraît si naturelle et si raisonnable qu'on a cessé de s'apercevoir qu'elle est obligatoire. Celui qui aurait besoin de contrainte pour s'y soumettre tomberait sous le mépris universel. L'ordre social tout entier repose tellement sur cette obligation, qu'en admettant même qu'un citoyen pût réussir à s'y soustraire, il se trouverait sans aucun moyen imaginable d'existence, retranché du monde, bref dans la situation d'un suicidé.

— Et, dans cette armée industrielle, le service dure-t-il toute la vie ?

— Non pas ; la période de travail commence plus tard et se termine plus tôt qu'autrefois. Vos ateliers étaient remplis d'enfants et de vieillards, tandis que nous tenons à ce que la jeunesse soit consacrée à l'éducation, et l'âge de la maturité, ainsi que l'âge où les forces physiques commencent à faiblir, à d'intelligents et agréables loisirs. La durée du service industriel est de vingt-quatre ans ; elle commence, pour chacun, à l'âge de vingt et un ans et se termine à quarante-cinq. A partir de cet âge, pendant dix ans encore, on peut être rappelé sous les drapeaux dans des circonstances exceptionnelles, pour faire face à des besoins de travail impérieux. Mais de pareils appels ont lieu rarement, on peut dire jamais. Tous les ans, le 15 octobre, revient ce que nous appelons le jour d'appel. Ce jour-là, ceux qui ont atteint l'âge de vingt et un ans sont enrôlés dans l'armée industrielle, et, en même temps, ceux qui ont fini leurs vingt-quatre ans de service entrent dans une retraite honorable. C'est le grand événement chez nous, celui qui sert à compter tous les autres, notre olympiade, sauf qu'elle est annuelle.

7.

Mais une fois votre armée enrôlée sous les drapeaux, dis-je, c'est alors, je suppose, que commence la grande difficulté ; car, ici, l'analogie avec l'armée militaire s'arrête. Les soldats font tous la même chose, et une chose très simple à apprendre : l'exercice, marcher, monter la garde ; tandis que l'armée industrielle doit apprendre à pratiquer deux ou trois cents métiers différents. Où trouvez-vous, au monde, un génie

administratif assez infaillible pour assigner sagement à chaque citoyen son commerce ou son industrie ?

— Mais, mon cher monsieur, l'administration n'a rien à voir là-dedans.

— Et qui donc, alors ? demandai-je.

— Chacun pour soi, selon ses aptitudes : le tout est de ne rien négliger pour que chaque citoyen se rende compte de ses aptitudes réelles. Le principe sur lequel repose notre organisation industrielle est que les aptitudes naturelles de l'homme, soit intellectuelles, soit physiques, déterminent le genre de travail auquel il peut se livrer, au plus grand profit de la nation et à sa plus grande satisfaction personnelle. L'obligation du service, sous une forme ou l'autre, est générale, mais on compte sur le choix volontaire (soumis seulement à quelques règles nécessaires) pour préciser le genre de service particulier que chaque homme est appelé à rendre à la société. Pour aider à ce résultat, les parents et les maîtres épient, dès l'âge le plus tendre, les indices de telle ou telle vocation chez leurs enfants. L'apprentissage professionnel est exclu de notre système d'éducation, qui ne vise que la culture générale et les humanités ; mais on initie nos jeunes gens à la connaissance théorique des métiers, on leur fait visiter les ateliers, on leur procure l'occasion, par de longues excursions, de se familiariser avec les procédés industriels. D'habitude, longtemps avant d'entrer dans les rangs de l'armée, le conscrit a déjà fait choix de sa carrière et s'y est préparé par des études spéciales. Cependant, s'il n'a pas de goûts arrêtés, s'il ne se décide pas à choisir lui-même, on lui assigne d'office un emploi parmi les industries n'exigeant pas de connaissances spéciales et auxquelles il manque des bras.

— Mais, dis-je, il n'est pas possible que le nombre des volontaires, pour chaque métier, s'accorde exactement avec celui des bras requis ? Il doit y avoir excès ou pénurie ?

— La tâche de l'administration, répondit le docteur, est de veiller à l'équilibre entre la demande et l'offre. On observe de très près le produit du volontariat pour chaque industrie. S'il y a un excédent sensible de volontaires sur les besoins, on en conclut que cette occupation offre un plus grand attrait que les autres. Si, au contraire, le nombre des volontaires tend à descendre au-dessous de la demande, on en tire la conclusion opposée.

« L'administration doit chercher, en réglant les conditions du travail, à égaliser les différentes branches de l'industrie, de sorte que tous les métiers présentent le même attrait à ceux qui ont la vocation. On obtient ce résultat en modifiant la durée des heures de travail dans les différentes professions, selon qu'elles sont plus ou moins faciles, plus ou moins attrayantes. On exige les journées de travail les plus longues des métiers faciles, tandis que l'ouvrier qui fait une besogne pénible, comme celle des mines par exemple, voit ses heures de peine réduites au minimum. Il n'y a pas de théorie a priori pour déterminer le degré d'« attractivité » des différentes industries. En allégeant tel métier pour charger davantage tel autre, l'administration suit simplement les fluctuations d'opinion parmi les ouvriers eux-mêmes, manifestées par le nombre plus ou moins grand des volontaires. On part de ce principe qu'aucun travail ne doit paraître plus dur à un ouvrier que le travail du voisin. Il n'y a point de limite à l'application de cette règle. S'il le fallait absolument, pour attirer des volontaires dans telle catégorie d'ouvrages particulièrement pénibles, on y réduirait la journée du travail à dix minutes ; si, même alors, il ne se présente aucun amateur, le métier chômera et voilà tout. Mais, en pratique, une sage réduction des heures de travail et l'octroi de quelques petits privilèges suffisent pour alimenter toutes les industries nécessaires au maintien de

la société. Une industrie vraiment nécessaire offre-t-elle des désagréments ou des dangers tels qu'aucune compensation ne peut vaincre la répugnance du travailleur ? L'administration n'a qu'à la proposer comme poste d'honneur, à déclarer ceux qui s'offriront dignes de la gratitude nationale, pour être débordée par les demandes, car notre jeunesse est très avide de gloire et ne laisse pas échapper de pareilles occasions de se distinguer. Bien entendu, la règle du choix absolu de la carrière implique la suppression de toutes les conditions périlleuses pour la santé ou la vie des personnes. La nation ne sacrifie pas ses travailleurs par milliers, comme le faisaient de votre temps les corporations et les capitalistes privés.

— Et comment fait-on quand, pour une branche spéciale de l'industrie, il y a pléthore de candidats ?

— On donne la préférence à ceux qui se sont distingués, par de bonnes notes, pendant les trois années d'apprentissage général ou les années d'études. Cependant, il n'arrive jamais qu'un homme vraiment désireux de suivre une carrière et qui s'obstine dans son désir soit exclu à la longue. J'ajouterai que, s'il survient un besoin subit de bras nouveaux dans une branche d'industrie où les demandes font défaut, la nation se réserve le droit d'appeler les volontaires ou de faire des mutations d'emploi ; en général, nous trouvons tout ce qu'il nous faut pour subvenir à des nécessités de ce genre, en puisant au fur et à mesure dans la classe des ouvriers « communs » ou sans spécialité.

— Comment cette classe se recrute-t-elle ? demandai-je ; il me semble que personne ne doit y entrer de plein gré.

— C'est la classe à laquelle appartiennent toutes les nouvelles recrues pendant les trois premières années de leur service. Ce n'est qu'après cette période, au cours de laquelle le conscrit peut être employé à n'importe quel travail, à la discrétion de ses supérieurs, que le jeune homme a le droit d'opter pour une carrière spéciale. Personne ne peut se soustraire à ces trois années de discipline.

— Comme système industriel, dis-je, ce système peut être très efficace, mais je ne vois pas comment il pourvoit au recrutement des carrières libérales, des hommes qui servent la nation avec leurs cerveaux et non avec leurs bras. Vous ne pouvez cependant pas vous passer de travailleurs de la pensée ? Comment donc sont-ils choisis parmi les laboureurs et les artisans ? Ceci implique un travail de sélection bien délicat, ce me semble.

— En effet, dit le docteur, la question est si délicate que nous nous en rapportons à l'individu lui-même pour savoir s'il servira avec le cerveau ou avec les bras. Au bout de ses trois ans de service « commun », à lui de décider s'il se sent plus de dispositions pour les choses de l'esprit ou pour les travaux manuels. Quel que soit son choix, nous lui fournissons libéralement les moyens de s'y conformer. Les écoles de médecine, des beaux-arts, des industries techniques, les hautes écoles et les facultés sont ouvertes aux aspirants sans conditions.

— Mais vos écoles doivent être encombrées de jeunes gens qui n'ont d'autre but que de se soustraire au travail ? Le docteur sourit d'un air narquois.

— Personne, je vous l'assure, n'aura la tentation de se présenter dans nos écoles supérieures avec l'arrière-pensée de se soustraire au travail. L'enseignement qu'on y donne suppose des aptitudes réelles chez les étudiants ; en l'absence de ces aptitudes, il leur serait plus facile de faire double besogne manuelle que de se tenir à hauteur des cours. Ce qui arrive, c'est que des jeunes gens se trompent sur leur vocation ; mais ils ne tardent pas à reconnaître leur erreur et à retourner tout simplement dans les rangs de

l'armée industrielle. Aucun discrédit ne s'attache à ces déserteurs. Notre système encourage chacun à développer ses talents cachés ; mais c'est à l'épreuve seule que la réalité de ces talents se manifeste. Les écoles professionnelles et scientifiques de votre temps dépendaient de la rétribution scolaire de leurs élèves ; il paraît que souvent on y délivrait des diplômes mal à propos à des sujets peu aptes et qui, néanmoins, arrivaient, à l'ancienneté, à se faire une position. Nos écoles sont des institutions nationales, et avoir passé leurs examens est une preuve indiscutable d'aptitudes spéciales.

« On laisse aux hommes le temps, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, de se décider pour une carrière libérale ; passé cet âge, les étudiants ne sont plus reçus, car la durée de service qu'il leur resterait à parcourir serait trop courte.

« De votre temps, les jeunes gens, obligés de choisir leur carrière de très bonne heure, se trompaient fréquemment sur le caractère de leurs aptitudes. On a reconnu, au vingtième siècle, que les aptitudes sont plus lentes à se développer chez les uns que chez les autres, c'est pour ce motif que le droit de choisir une profession reste ouvert de vingt-quatre à trente-cinq ans. J'ajouterai que, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, tout homme est également libre, sous certaines conditions, de quitter une profession pour une autre.

Une question qui depuis longtemps brûlait mes lèvres, une question qui, de mon temps, était regardée comme l'obstacle capital à la solution finale du problème industriel, arrivait enfin sur le tapis.

— C'est extraordinaire, dis-je, que vous n'ayez pas encore dit un mot de votre manière de régler les salaires ! La nation étant désormais l'unique patron, c'est sans doute au gouvernement de régler le prix des salaires, depuis celui du médecin jusqu'à celui du terrassier. Tout ce que je puis vous dire, c'est que jamais ce système n'aurait pris chez nous, et, à moins que la nature humaine n'ait changé, je ne vois pas comment il a pu réussir chez vous. De mon temps, personne n'était satisfait de ses gages ou de ses salaires. Même quand l'ouvrier se sentait bien rétribué, il croyait que son voisin l'était davantage, et cela l'exaspérait. Si le mécontentement, au lieu de se disperser en grèves et en imprécations contre des milliers de patrons, avait pu se concentrer sur un seul objet, le plus fort régime du monde n'aurait pas subsisté au-delà de deux jours de paye !

Le docteur Leete rit de bon cœur.

— Très vrai, très vrai, fit-il ; dès le premier jour de paye, vous auriez eu une grève générale, et une grève contre le gouvernement, c'est une révolution.

— Alors, comment faites-vous pour ne pas avoir de révolution chaque jour de paye ? demandai-je. S'est-il trouvé quelque philosophe prodigieux pour inventer un système de calcul donnant satisfaction à tous et évaluant tous les services manuels et intellectuels à leur juste valeur ? Ou bien la nature humaine aurait-elle changé au point que l'homme ne se soucie plus de ses propres intérêts, mais de ceux du prochain ?

— Ni l'un ni l'autre, répondit en riant le docteur Leete. Maintenant, monsieur West, n'oubliez pas que vous êtes non seulement mon hôte, mais aussi mon malade, et permettez-moi de vous prescrire une petite dose de sommeil avant de reprendre notre conversation. Il est plus de trois heures du matin.

— Votre ordonnance est certainement très bonne ; pourvu que je puisse l'exécuter.

— C'est mon affaire, dit-il, en m'administrant un verre d'un breuvage quelconque qui, dès que j'eus la tête sur l'oreiller, m'ensevelit dans un profond sommeil.

9.

Le docteur Leete et sa femme, qui survinrent à ce moment, ne furent pas médiocrement surpris d'apprendre que j'avais parcouru la ville tout seul pendant la matinée, et ils furent tout heureux de me voir si calme, après une pareille équipée.

— Votre excursion a dû être singulièrement intéressante, fit Mme Leete, lorsqu'on se mit à table ; vous avez dû voir une quantité de choses nouvelles ?

— Dites plutôt que tout ce que j'ai vu m'a paru nouveau, madame ; mais ce qui m'a frappé le plus, peut-être, a été de ne plus trouver de magasins dans la grande rue, ni de banques sur la place. Qu'avez-vous donc fait des boutiquiers et des banquiers ? Les avez-vous pendus, selon le système que préconisaient les anarchistes de notre temps ?

— Nous n'en sommes pas arrivés là, dit le docteur Leete ; nous nous passons tout simplement de leurs services. Ce sont des fonctions surannées dans notre société moderne.

— Mais, alors, quand vous avez besoin de quelque chose, où vous adressez-vous ?

— De nos jours, il n'y a ni achats ni ventes. La répartition des marchandises se fait d'une autre façon. Quant aux banquiers n'ayant plus d'argent, nous n'avons plus besoin de cette espèce.

— Mademoiselle, dis-je en me tournant vers Édith, je crains que monsieur votre père ne se moque de moi. Je ne lui en veux pas, car ma candeur doit inspirer aux amateurs de plaisanteries de magnifiques tentations. Mais, vraiment, il y a des limites à ma crédulité en ce qui concerne les changements qui se sont opérés dans le système social.

— Mais mon père ne songe pas à plaisanter, dit Édith avec un air rassurant.

La conversation pris alors une autre tournure, Mme Leete ayant agité la question des modes féminines au dix-neuvième siècle.

Après déjeuner, le docteur vint me prendre pour me faire faire un tour sur la terrasse (sa promenade de prédilection, semblait-il) ; il reprit le sujet que nous avions entamé.

— Vous paraissez étonné, dit-il, que nous vivions sans argent et sans commerce ; mais en réfléchissant un peu, vous verrez que chez vous le commerce et l'argent n'étaient nécessaires que parce que la production était abandonnée à l'initiative privée. Par conséquent, chez nous, l'un et l'autre sont devenus superflus.

— Je ne comprends pas très bien cette déduction.

— C'est cependant bien simple, dit le docteur. A l'époque où un nombre indéfini de personnes, sans relations entre elles, produisaient les mille objets nécessaires à la vie et au bien-être, il fallait des échanges perpétuels entre les individus pour subvenir à leurs besoins respectifs. Ces échanges constituaient le commerce, et l'argent en était l'intermédiaire indispensable. Mais, dès que la nation fut devenue le seul producteur de toutes les commodités de la vie, l'échange entre les individus n'eut plus de raison d'être. On pouvait se procurer tout à la même source et rien ne pouvait être obtenu d'ailleurs. Le système de la distribution directe, dans les magasins nationaux, remplaça le commerce et, pour cela, l'argent était inutile.

— Comment cette distribution est-elle organisée ?

— Oh de la façon la plus simple, dit le docteur : un crédit, correspondant à sa part du produit annuel de la nation, est ouvert à chaque citoyen, au commencement de l'année, et inscrit sur les livres de l'État. On lui délivre une carte de crédit, au moyen de laquelle il se procure, quand il veut, dans les magasins nationaux établis dans toutes les communes, tout ce qu'il peut désirer. Vous voyez que ce système supprime toute transaction commerciale

entre producteurs et consommateurs. Peut-être aimeriez-vous savoir quel aspect ont nos cartes de crédit ? Remarquez, dit-il, pendant que je regardais curieusement le morceau de carton qu'il me tendit, remarquez que nos cartes de crédit représentent un certain nombre de dollars ; nous avons gardé le mot en supprimant la chose, et ce nom n'est plus qu'une espèce de symbole algébrique servant à exprimer la valeur relative des objets. À cet effet, les prix des marchandises sont toujours marqués en dollars et en cents, comme de votre temps. Le prix coûtant de chaque acquisition est marqué sur votre carte de crédit par l'employé, qui détache en même temps un ou plusieurs carrés pointillés correspondant à la valeur de votre achat.

— Mais si vous voulez acheter quelque chose à un voisin, auriez-vous le droit de lui transférer en échange une partie de votre crédit ?

— D'abord, répondit le docteur, nos voisins n'ont rien à nous vendre et, ensuite, aucun transfert pareil ne peut être effectué, le crédit étant strictement personnel. Pour que la nation pût admettre un transfert de ce genre, il faudrait qu'elle s'informât de tous les détails de la transaction, afin d'en garantir l'absolue équité. Une des meilleures raisons d'abolir le numéraire, c'est précisément que la possession de l'argent n'impliquait pas un titre légitime chez le possesseur ; l'argent avait la même valeur dans les mains du voleur ou de l'assassin que dans celles de l'homme qui l'avait obtenu par le travail. Nous avons conservé l'usage des cadeaux mutuels, par amitié seulement ; mais l'achat et la vente sont considérés comme absolument incompatibles avec la bienveillance et le désintéressement qui doivent régner parmi les citoyens, ainsi qu'avec l'esprit de communauté, sur lequel repose notre système social ; selon nos idées, le fait d'acheter et de vendre est antisocial dans toutes ses tendances. C'est une excitation perpétuelle à s'enrichir au détriment du voisin ; aucune société élevée dans ces principes ne pourra jamais dépasser un degré très inférieur de civilisation.

— Qu'arrive-t-il alors, si vous dépensez dans l'année plus que le crédit qui vous est alloué ?

— La provision est si considérable, dit le docteur, qu'il y a bien des chances pour qu'on ne l'épuise pas ; cependant, en cas de dépenses exceptionnelles, on peut obtenir une avance sur la carte de crédit de l'année suivante ; mais cette avance est limitée à un certain chiffre, et, pour ne pas encourager l'emprunt et l'imprévoyance, l'État prélève un escompte assez lourd.

— Mais si vous ne dépensez pas la somme qui vous est allouée, je suppose que le capital s'accumule ?

— Ceci aussi est permis jusqu'à un certain point, en prévision d'une dépense extraordinaire ; mais, à moins d'avis contraire, on suppose que le citoyen qui n'épuise pas son crédit n'en trouve pas l'emploi, et l'excédent est reversé au trésor public.

— Ce système n'est pas fait pour encourager les habitudes d'épargne.

— La nation est riche et ne désire pas que les citoyens se privent d'aucune jouissance. De votre temps, on économisait pour l'avenir, pour élever ses enfants, et cette nécessité faisait de la parcimonie une vertu ; mais, aujourd'hui, elle a cessé à la fois d'être nécessaire et louable. Personne n'a plus souci du lendemain, ni pour lui, ni pour sa famille ; la nation se charge de la nourriture, de l'éducation et de l'entretien de chacun de ses membres, du berceau jusqu'à la tombe.

— Voilà une garantie bien hasardée, dis-je. Comment savoir avec certitude si la valeur du travail d'un homme quelconque compensera les débours que la nation fait pour lui ? Admettons que la société soit capable de subvenir à l'entretien de tous ses membres ; cependant celui-ci gagne plus qu'il ne faut pour son entretien, et celui-là moins. Et nous

voilà ramenés à la question des salaires dont vous n'avez pas encore dit un mot. Hier soir, c'est précisément là que nous en sommes restés de notre conversation, et je vous répète encore que c'est là, à mon avis que votre système industriel doit trouver sa pierre d'achoppement. Je vous demande, une fois de plus, comment faites-vous pour graduer à la satisfaction de tous, la rémunération d'une multitude de services si différents les uns des autres, et également nécessaires au maintien de la société ? De mon temps, la loi de l'offre et de la demande réglait le prix des travaux de tous genres, ainsi que des marchandises. Le patron payait le moins possible, et l'ouvrier tâchait d'obtenir le plus possible. Je reconnais que ce n'était pas un joli système au point de vue moral ; mais, du moins, il nous fournissait une formule simple et commode pour résoudre une question qui doit se présenter dix mille fois par jour, si l'on veut que le monde marche. Il nous semblait qu'il n'y avait pas d'autre solution pratique.

— Sans doute, dit le docteur, il n'y avait pas d'autre solution sous un régime qui mettait les intérêts de chaque citoyen dans un antagonisme perpétuel avec ceux de son prochain. C'eût été dommage pour l'humanité de ne jamais rien trouver de mieux que cette organisation, qui repose sur la maxime diabolique : « Ton besoin est mon profit ». De votre temps, ce n'était ni à la difficulté, ni au péril d'un service qu'on en mesurait la valeur (les besognes les plus répugnantes et les plus pénibles étant les plus mal rétribuées), mais seulement et uniquement au besoin plus ou moins pressant de ceux qui réclamaient ce service.

— J'admets tout cela, dis-je ; mais, avec tous ses défauts, ce système de régler les prix par l'offre et la demande est un procédé pratique, et je ne puis concevoir ce que vous avez pu y substituer. Le gouvernement étant le seul et unique patron, il ne peut y avoir ni marchés, ni mercuriales ; c'est le gouvernement qui doit fixer arbitrairement la rétribution de tous les services. Je ne puis rêver une tâche plus complexe, plus délicate, et plus sûre de causer le mécontentement universel.

— Pardon, dit le docteur, je crois que vous exagérez la difficulté. Supposez qu'un conseil d'hommes sensés soit chargé de fixer les salaires de toutes les professions dans un système comme le nôtre qui garantit le travail à tous, et laisse à chacun le choix de son genre d'occupation ; ne voyez-vous pas que, si imparfait que puisse être le premier règlement, les erreurs se corrigeront bientôt d'elles-mêmes ? Les métiers favorisés seraient encombrés d'aspirants, les autres en manqueraient, jusqu'à ce que les évaluations primitives fussent rectifiées et l'équilibre rétabli. Mais, je me hâte de le dire, il n'est point question de tout cela chez nous, car ce procédé, si pratique qu'il puisse devenir, ne fait pas partie de notre système.

— Mais alors, encore un coup, comment réglez-vous les salaires ?

— Le docteur Leete réfléchit quelques moments, puis il dit :

— Je suis assez au courant de l'ancien ordre de choses pour comprendre ce que vous entendez par cette question, et cependant la société nouvelle est si totalement différente de l'ancienne, que je cherche une réponse qui vous paraisse bien claire. Vous demandez comment nous réglons les salaires ? La vérité est que nous n'avons, dans notre économie politique moderne, rien qui corresponde à ce que vous appelez, de votre temps, des *salaires*.

— Vous voulez, sans doute, dire que vous ne payez pas les services en argent comptant, dis-je ; mais il me semble que le crédit alloué à chacun, dans vos magasins nationaux, correspond à nos salaires du dix-neuvième siècle. À quel titre l'individu réclame-t-il sa part du budget social ? Quelle est la base de la répartition ?

— Son titre, répondit le docteur, est le fait qu'il est homme et telle est aussi la base de la répartition.

— Le fait qu'il est homme ! répondis-je d'un ton d'incrédulité. Est-il possible que tous les citoyens touchent exactement la même part au budget social ?

— Assurément.

— Mes lecteurs qui n'ont pas vu fonctionner en pratique d'autre organisation que celle d'aujourd'hui, et qui ne sont peut-être pas bien au courant de l'histoire des siècles passés, ne peuvent s'imaginer dans quel état de stupeur me plongea l'observation, pourtant si simple, du docteur.

— Vous voyez, dit-il en souriant, que non seulement nous ne nous servons pas d'argent pour payer les salaires, mais, ainsi que je vous l'ai dit, nous n'avons rien qui réponde à votre idée de salaire.

— Mais, enfin, m'écriai-je, il y a des ouvriers qui travaillent deux fois plus que d'autres. Est-ce que les ouvriers habiles ne se plaignent pas d'un système qui les place sur le même pied que les maladroits ?

— Nous ne leur donnons jamais l'occasion de se plaindre d'une injustice, dit le docteur, puisque nous exigeons la même somme de travail de chacun d'eux.

— Je serais curieux de savoir comment, puisqu'on ne rencontre pas deux hommes dont les capacités soient exactement pareilles.

— Rien n'est plus simple ; nous demandons à chacun le même effort nous lui demandons de rendre à la société autant de services qu'il peut, de faire de son mieux, en un mot.

— Eh bien, supposons que chacun fasse réellement de son mieux ; il n'en reste pas moins vrai que le produit du travail d'un homme peut valoir deux fois celui de son camarade.

— C'est très vrai, dit le docteur ; mais le produit obtenu n'a rien à faire avec la question de rétribution qui n'est qu'une question de mérite. Le mérite est une quantité morale ; la production est une quantité matérielle. Singulière logique que celle qui prétendrait résoudre un problème moral d'après un étalon matériel ! Il ne faut faire entrer en ligne de compte que la quantité de l'effort, non celle du résultat. Tous ceux qui font de leur mieux ont le même mérite. Les capacités individuelles, si brillantes qu'elles soient, ne servent qu'à fixer la mesure des devoirs individuels. Un homme particulièrement doué, qui ne fait pas tout ce qu'il peut faire, a moins de mérite qu'un homme inférieur comme capacité, mais qui donne son maximum d'effort. Le Créateur a réglé la tâche de chaque être d'après les facultés dont il l'a pourvu ; nous ne faisons que suivre ses indications, et exiger que la tâche soit remplie.

— Au point de vue philosophique, tout cela est très joli ; mais il paraît dur qu'un homme qui produit le double d'un autre (même en admettant que tous les deux fassent de leur mieux) n'obtienne que la même rétribution !

— Vraiment, dit le docteur, cela vous paraît dur ? Est-ce curieux ! Actuellement, il nous semble tout naturel qu'on soit puni pour ce qu'on a négligé d'accomplir dans la mesure de ses forces, et non pas récompensé pour ce qu'on a fait ! Je suppose qu'au dix-neuvième siècle, quand un cheval traînait une charge plus lourde qu'une chèvre, on devait le récompenser ? Pour nous, nous lui aurions administré une bonne correction s'il ne l'avait pas fait, en partant du principe que la capacité détermine la tâche. C'est étonnant comme les points de vue, en morale, se déplacent !

— Et le docteur cligna de l'œil d'une manière si comique que j'éclatai de rire.

Je repris :

— Si nous récompensions les hommes pour les dons qu'ils ont reçus de la nature, tandis que nous considérons les capacités des chevaux et des chèvres comme déterminant simplement le service qu'on pouvait en exiger, c'est, sans doute, parce que les animaux, ne pouvant pas raisonner, font instinctivement de leur mieux, et que les hommes ont besoin d'être stimulés par une rémunération proportionnée au résultat de leurs efforts. À moins que la nature humaine ait entièrement changé depuis cent ans, je me demande comment il se fait que vous ne soyez pas réduits à la même nécessité ?

— Je ne crois pas, dit le docteur, que la nature humaine ait changé à cet égard. Nous avons, tout comme au dix-neuvième siècle, besoin d'encourager les hommes, par des distinctions et des avantages, à donner le maximum de leurs efforts, dans n'importe quelle branche de l'industrie.

— Mais quels peuvent être ces encouragements, puisque, quelle que soit la somme de son travail, le revenu du citoyen reste le même ? Des caractères d'élite peuvent être stimulés par l'amour du bien public ; l'homme ordinaire restera endormi sur son aviron, en se disant que son sort ne changera pas, soit qu'il s'efforce, soit qu'il se relâche.

— Quoi ! vous paraît-il vraiment que la nature humaine n'est pas sensible à d'autres aiguillons que la crainte de la misère et la soif du luxe ? Croyez-vous qu'à leur défaut, l'homme, assuré du lendemain, demeure sans ambition aucune ? Vos contemporains n'étaient pas de cet avis, bien qu'ils aient pu se le persuader ! Quand il s'agissait d'efforts de la nature la plus élevée et de dévouement absolu, ils comptaient sur de tout autres leviers de l'activité humaine. Ce n'est pas l'intérêt, mais l'honneur, l'espoir de la gratitude humaine, le patriotisme, l'enthousiasme du devoir, qu'on faisait briller aux yeux du soldat, quand il s'agissait de mourir pour la patrie ; il n'est pas d'époque où l'appel adressé à ces sentiments n'ait fait surgir ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans la nature humaine. Bien plus, si vous analysez cet amour de l'argent, le grand levier moral de votre époque, vous verrez que la crainte de la misère et le désir du luxe n'étaient que deux des éléments qui entraient dans la composition de ce puissant mobile. Il y entraient, en outre, la soif du pouvoir, l'appétit d'une position sociale, l'ambition de la notoriété et du succès. Ainsi vous voyez que, tout en abolissant la pauvreté et la crainte qu'elle inspire, le luxe désordonné et les espérances qu'il sollicite, nous n'avons pas fait disparaître les motifs principaux qui, de votre temps même, incitaient à la conquête de l'argent, ni aucun de ceux qui inspiraient les efforts suprêmes. Seulement, les mobiles grossiers ont été remplacés par des aspirations plus hautes, inconnues à la plupart des affamés de votre époque. Maintenant qu'on ne travaille plus pour son compte, que toute industrie se fait au profit de la nation, le patriotisme, la passion de l'humanité, inspirent à nos ouvriers ces mêmes sentiments pour lesquels mouraient vos soldats. L'armée industrielle est une armée, non seulement par la vertu de son organisation parfaite, mais aussi par l'ardeur du dévouement qui anime ses membres. De même que vous, d'ailleurs, nous appelons l'amour de la gloire au secours du patriotisme. Comme notre système est fondé sur le principe d'obtenir de chaque homme le maximum de ses efforts, vous verrez que les moyens employés pour stimuler le zèle de nos ouvriers représentent une des parties essentielles de notre plan social. Chez nous, l'activité déployée au service de la nation est le seul chemin qui mène à la réputation, à la distinction, au pouvoir. La valeur des services rendus décide du rang que le citoyen occupera dans la société. Comparés avec ce stimulant moral, nous estimons que les épouvantails matériels, dont vous faisiez usage, étaient un expédient aussi faible et incertain qu'il était barbare.

— Je serais bien aise, dis-je, d'être quelque peu initié aux arrangements sociaux qui vous assurent ces magnifiques résultats.

— Le plan dans tous ses détails, répondit le docteur, est naturellement très compliqué, car c'est là-dessus que repose toute l'organisation de notre armée industrielle. Cependant quelques mots suffiront pour vous en donner une idée générale.

— À ce moment, notre conversation fut agréablement interrompue par l'arrivée d'Édith. Elle était prête à sortir, et était venue entretenir son père d'une commission dont il l'avait chargée.

— À propos, s'écria-t-il au moment où elle se disposait à nous quitter, M. West ne serait-il pas curieux de visiter le magasin avec toi ? Je lui ai donné quelques renseignements sur notre système de distribution ; peut-être aimerait-il en prendre un aperçu pratique. Ma fille, continua-t-il en se tournant vers moi, est une cliente assidue des magasins : elle pourra bien mieux vous renseigner sur ce sujet que moi.

— Il va sans dire que la proposition m'allait parfaitement ; Édith eut la bonté de dire que ma société lui serait agréable, et nous sortîmes ensemble.

15.

Lorsque, au cours de notre visite, nous entrâmes dans la bibliothèque qui, par parenthèse, était autrement accessible au public que ne l'étaient, de mon temps, les bibliothèques nationales, nous cédâmes à la tentation de deux fauteuils bien rembourrés qui nous tendaient les bras, et nous nous mîmes à causer au fond d'une alcôve garnie de livres.

Mme Leete m'interpella.

— Il paraît que vous avez passé toute la matinée chez nous avec les livres. Savez-vous bien que je vous considère comme le mortel le plus digne d'envie ?

— Et pourquoi cela ? demandai-je.

— Parce que tous les livres des dernières cent années sont nouveaux pour vous. Vous y trouverez de la lecture pendant cinq ans, au point d'en perdre le manger. Ah ! que ne donnerais-je pour n'avoir pas encore lu les romans de Berrian !

— Ou ceux de Mesmyth, ajouta Édith.

— Oui, ou les poèmes d'Oates, ou *Passé et Présent*, ou *Au commencement*. Oh ! je pourrais vous nommer une douzaine de volumes qui valent chacun une année de la vie d'un homme !

— Madame, à en juger par votre enthousiasme, j'estime que votre siècle a dû produire une grande et belle littérature.

— Oui, fit le docteur, ç'a été une ère de floraison intellectuelle sans égale. Il est probable que l'humanité n'avait encore jamais accompli une évolution matérielle et morale à la fois aussi vaste et aussi rapide qu'a été le passage de l'ancien au nouvel ordre de choses. Quand les hommes eurent compris la grandeur du bienfait providentiel dont ils étaient l'objet quand ils eurent reconnu que le changement qui s'était opéré n'était pas une simple amélioration de détails, mais l'ascension de l'espèce vers une nouvelle existence, avec une perspective de progrès illimitée, ils sentirent, dans toutes leurs facultés, monter une sève nouvelle, une impulsion ardente, plus féconde mille fois que la grande poussée de la Renaissance du quinzième siècle. Il s'ensuivit une ère de progrès scientifiques, de découvertes techniques, de productions musicales, artistiques et littéraires sans précédent.

— Et puisque nous parlons littérature, dis-je, comment se publient les livres aujourd'hui ? Est-ce la nation qui s'en charge ?

— Certainement.

Mais comment faites-vous ? Est-ce que le gouvernement imprime tout ce qu'on lui présente, aux frais de la nation ; ou bien exerce-t-il une censure et ne publie-t-il que ce qu'il approuve ?

Ni l'un ni l'autre. Le département des imprimés n'exerce aucun droit de censure ; il est tenu d'imprimer tout ce qu'on lui présente, à la seule condition que l'auteur paye les premiers frais sur sa carte de crédit. Il doit payer le droit d'arriver à l'oreille du public et, s'il a quelque chose à dire qui vaille, la note ne lui paraîtra pas trop élevée. Évidemment si, comme au temps jadis, les fortunes étaient inégalement réparties, cette règle ne permettrait qu'aux riches d'être auteurs ; mais les ressources de tous les citoyens étant les mêmes, notre système sert simplement à mettre à l'épreuve la sincérité de la vocation littéraire. Au prix d'une sage parcimonie et de quelques sacrifices, on peut mettre de côté, sur le crédit d'une année, de quoi publier un volume de format ordinaire ; dès qu'il est publié, le livre est mis en vente par les soins de la nation.

— Je suppose que l'auteur reçoit un tantième sur la vente comme de mon temps, dis-je ?

— Pas tout à fait comme chez vous, répondit le docteur. Le prix de vente de chaque livre est calculé sur le prix de revient, plus un tantième pour l'auteur. Le montant de ce tantième est porté à son crédit, et il est dispensé de tout autre service envers la nation tant que le bénéfice suffit à son entretien. Si le livre a un peu de succès, il obtient de cette façon un congé de quelques mois, d'une, deux ou trois années, et si, dans l'intervalle, il produit d'autres ouvrages à succès, sa dispense de service peut se prolonger au prorata de la vente de ses œuvres. On peut mesurer le talent, ou, si vous voulez, la popularité d'un auteur, au temps qu'il lui est permis de consacrer à la littérature ; les plus estimés y donnent toute la période du service actif. Vous voyez qu'au point de vue du résultat, notre système aboutit aux mêmes conséquences que le vôtre ; il y a pourtant deux différences notables. D'abord le degré si élevé de la culture intellectuelle, au vingtième siècle, donne au verdict du public une bien plus sérieuse valeur que de vos jours ; en second lieu, il n'existe plus rien qui ressemble au favoritisme ou à l'intrigue, pour troubler la libre concurrence des talents. Chaque citoyen dispose exactement des mêmes facilités pour se présenter au tribunal de l'opinion. À en juger par les doléances des auteurs du dix-neuvième siècle, vous auriez grandement apprécié cette égalité absolue.

Je suppose, dis-je, que vous suivez le même principe pour arriver à la constatation du mérite dans les autres branches de la production intellectuelle, telles que musique, dessin, inventions scientifiques ?

— Le principe, oui, mais les détails diffèrent ; ainsi, pour les arts et pour la littérature, le peuple seul est juge. Il vote sur l'admission des statues et des tableaux dans les édifices publics, et un verdict favorable exempte l'artiste des corvées qui contrarieraient sa vocation. Notre but est toujours d'ouvrir un large champ d'épreuve aux talents, et, dès qu'un mérite transcendant est reconnu, de lui laisser libre carrière. L'exemption de tout autre service ne revêt point le caractère d'un don ou d'une récompense ; ce n'est qu'un moyen, pour la nation, d'obtenir des services plus éminents. Bien entendu, nous avons des académies littéraires, artistiques, scientifiques, dont l'accès n'est ouvert qu'aux talents incontestés et constitue une prérogative des plus enviées. Le plus grand de tous les honneurs, plus grand que la présidence même qui n'exige que du bon sens et un dévouement absolu au devoir, c'est le

ruban rouge décerné, par le vote populaire, aux grands écrivains, aux artistes, aux inventeurs, aux médecins de tout premier ordre. Il n'y a jamais plus de cent citoyens qui soient admis à le porter, ce qui n'empêche pas que le rêve du ruban rouge trouble le sommeil de tous nos jeunes gens tant soit peu brillants ; j'ai fait comme eux dans mon temps.

— Avec ça, interrompit Édith, que, maman et moi, nous t'aimerions davantage, si tu étais décoré ! Ce n'est pas, cependant, que je veuille déprécier le ruban, ajouta-t-elle !

— Mon enfant, dit le docteur, tu n'avais pas le choix ; il fallait prendre ton père tel quel ; quant à ta mère, elle ne m'aurait jamais agréé si je ne lui avais pas garanti que je serais décoré un jour ou l'autre.

Mme Leete ne répondit à cette plaisanterie que par un sourire.

— Maintenant, repris-je, parlons un peu des journaux et des feuilles périodiques. J'admets que votre système de publicité ait de grands avantages sur le nôtre par sa tendance à encourager la véritable vocation littéraire et à décourager (ce qui est tout aussi important) les barbouilleurs de papier. Mais je ne vois pas comment ce système peut s'appliquer aux revues et aux journaux. J'admets qu'on fasse payer à l'auteur d'un livre les frais de la première publication, car ce n'est qu'une dépense une fois faite ; mais personne n'aurait les moyens de publier, à ses frais, une feuille tous les jours de l'année. Les fortunes entières de nos capitalistes y passaient et étaient souvent épuisées avant qu'ils pussent rentrer dans leurs frais. Si donc vous avez des journaux, je suppose qu'ils doivent être publiés par le gouvernement, aux frais du public, avec des directeurs gouvernementaux, reproduisant les opinions gouvernementales. Si votre système politique est vraiment si parfait qu'il n'y ait jamais rien à critiquer dans la conduite des affaires, cet arrangement peut suffire. Autrement, j'estime que le manque d'une presse indépendante et non officielle, exprimant l'opinion publique, aurait des résultats déploraables. Confessez, docteur, qu'une presse libre, avec toutes ses conséquences, était une des compensations du vieux système individualiste, et que ce que vous avez gagné d'un côté, vous l'avez perdu de l'autre.

— J'ai peur de ne pouvoir vous donner même cette fiche de consolation, répondit le docteur. D'abord, monsieur, la presse n'est nullement le seul, ni même le meilleur organe de la critique sérieuse des affaires publiques. Pour nous, les appréciations de vos vieilles feuilles, en pareille matière, nous paraissent étourdies, tranchantes, pleines de parti pris et d'animosité. Si l'on peut juger par là de l'opinion publique, votre presse donne une idée peu favorable de l'intelligence populaire. Si c'est, au contraire, la presse qui a formé l'opinion, tant pis pour les hommes de votre temps. Aujourd'hui, quand un citoyen veut agir sérieusement sur l'opinion, il publie un volume ou un pamphlet. Ce n'est pas à dire que nous manquions de journaux et de revues, ou que ces publications ne jouissent pas d'une liberté absolue. La presse est organisée de façon à être l'expression bien plus sincère de l'opinion qu'elle n'aurait pu l'être de votre temps, alors que le capital privé la contrôlait et la dirigeait, pour faire de l'argent d'abord, et ne se préoccupant qu'en seconde ligne de l'intérêt et des revendications du public.

— Mais, dis-je, si le gouvernement imprime les feuilles aux frais du public, comment peut-il manquer de contrôler leur politique ? Qui nomme les directeurs, sinon le gouvernement ?

— Le gouvernement ne supporte pas les frais des journaux, il ne nomme point leurs directeurs, il n'exerce aucune influence sur leur politique, répondit le docteur. Ce sont les lecteurs du journal qui font les frais de sa publication, choisissent le directeur et le renvoient s'il ne donne pas satisfaction. Vous ne direz pas, je l'espère, qu'une pareille presse n'est pas le libre organe de l'opinion publique ?

— Décidément non. Mais comment ce système est-il praticable ?

— Rien n'est plus simple, répondit-il. Supposez que quelques-uns de mes voisins et moi nous désirions avoir un journal reflétant nos opinions, ou dévoué spécialement à notre localité, à notre profession. En ce cas, nous faisons des démarches à droite et à gauche, nous recrutons des souscripteurs en nombre suffisant pour couvrir les frais de la publication annuelle. Les souscriptions sont pointées sur les cartes de crédit des souscripteurs, ce qui couvre la nation des frais de la publication ; elle agit comme un simple dépositaire, sans responsabilité, et sans le droit de refuser son concours. Les souscripteurs choisissent un directeur, lequel, s'il accepte le poste, est déchargé de tout autre service pendant la durée de sa nouvelle occupation. Au lieu de lui payer un salaire, comme de vos jours, on paye à la nation une indemnité afin d'avoir le droit de retirer un citoyen du service général. Il dirige son journal exactement comme un de vos directeurs le faisait, excepté qu'il n'a pas de comptes à rendre à des commanditaires, ni d'intérêts privés à défendre au détriment du bien public. À la fin de la première année, les souscripteurs réélisent le directeur ou en choisissent un autre à sa place. À mesure que la liste des souscripteurs s'allonge, les fonds du journal gagnent en importance et sa situation s'améliore par l'acquisition de collaborateurs distingués.

— Mais comment rétribuez-vous les rédacteurs, à défaut d'argent ?

— Le directeur règle avec eux le prix de leur marchandise. Le montant est transféré du crédit de garantie du journal à leur crédit individuel, et une exemption de service leur est accordée pour une durée proportionnelle à ce montant, absolument comme aux autres auteurs. Quant aux revues, le système est absolument le même. Lorsque les services d'un directeur ne sont plus réclamés par sa clientèle, s'il ne peut se racheter par d'autres travaux littéraires, il retourne simplement dans les rangs de l'armée industrielle. J'ajouterai que, bien qu'en règle générale le directeur soit élu à la fin de l'année et qu'il reste en charge pendant longtemps, les souscripteurs se réservent le droit de le congédier pour le cas où, par son fait, le journal changerait tout à coup de ton et de politique.

Quand les dames se retirèrent, Édith m'apporta un livre et me dit :

— Si, cette nuit, vous ne dormiez pas, monsieur West, peut-être vous plairait-il de parcourir ce volume de Berrian. On dit que c'est son chef-d'œuvre. À tout le moins, il vous donnera une idée de ce que sont les romans de nos jours.

Je suivis son conseil ; au lieu de me mettre au lit, je m'assis dans un fauteuil, et ne m'arrêtai pas avant d'avoir lu *Penthélisée* d'un bout à l'autre, quand déjà l'aube blanchissait l'horizon. Puisse aucun admirateur du grand romancier du vingtième siècle ne m'en vouloir, si j'avoue que je fus moins émerveillé de ce qui se trouve dans ce livre que de ce qui ne s'y trouve pas ! Les écrivains de mon époque auraient jugé plus facile de faire des briques sans paille, que de composer un roman d'où seraient exclus tous les effets tirés des contrastes de la richesse et de la pauvreté, de l'instruction et de l'ignorance, de la grossièreté et du raffinement, tous les motifs de la fierté et de l'ambition sociale, les préoccupations sordides pour soi et les siens, le désir d'être riche et la crainte de la misère ; bref, un roman d'amour, mais d'un amour non entravé par les obstacles artificiels que créent les différences de fortune et de situation, un amour ne connaissant d'autres lois que celles du cœur.

La lecture de *Penthélisée* me rendit plus de services que toutes les explications du monde, en me fournissant une esquisse de la physionomie sociale au vingtième siècle.

Les informations du docteur étaient certainement étendues et précises, mais elles m'avaient rempli l'esprit d'impressions multiples et incohérentes, que je n'avais jusqu'ici réussi que très imparfaitement à coordonner.

Berrian réunit les traits épars et en fit un tableau harmonieux.

Des questions ? Des conseils ?



Écrivez-nous

lecturegrandecause@centrenationaldulivre.fr

#10marsjelis

un événement proposé par
le CNL en partenariat avec
l'Association *Silence, On Lit!*

